



Rencontre amicale au restaurant du SENAT

Selon une tradition établie depuis une douzaine d'années au rythme de tous les deux ans, nous vous proposons cette rencontre où nombre d'anciennes et d'anciens ont plaisir à se retrouver. Nous pourrions donc nous réunir à nouveau le :

Vendredi 6 février 2015

pour un déjeuner qui se tiendra de 12h00 à 16h00

comme les autres fois dans les salons du restaurant du Sénat, au Palais du Luxembourg, où les convives apprécient l'espace, les décors du salon ainsi que l'ambiance feutrée favorable aux conversations.

Rappel : l'accès au Sénat est soumis en permanence à des règles de sécurité, aussi est-il demandé de se munir d'une **pièce d'identité**.

Entrée du Sénat pour le restaurant : **15 ter, rue de Vaugirard**

Métro : Luxembourg, Odéon, Saint-Sulpice.

Autobus : 21 – 27 – 38 – 58 – 84 – 89

Parc-auto : Place Saint-Sulpice - rue Soufflot – rue de l'Ecole de Médecine.

Le prix du repas est de 55 euros

L'accueil se déroulera de 12h00 à 12h15 afin de faciliter les opérations d'enregistrement.

Le déjeuner sera servi à 12h30

Voir suite au verso

✂



BULLETIN d'INSCRIPTION

Rencontre amicale au restaurant du SENAT

Vendredi 6 février 2015

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Date et signature :

Bulletin à retourner au siège de l'Association accompagné de votre chèque de 55 € par personne
au plus tard le lundi 22 décembre 2014

MENU

Kir de bienvenue au Sauvignon blanc & Mélanges salés

*Panaché d'huîtres de Marennes-Oléron
& marinière de noix de pétoncles et coques*

Dos de cabillaud rôti, Beurre blanc & légumes de saison

*Carré d'agneau du Limousin rôti en croûte d'herbes et de noix,
Haricots de Soisson et lentins de chêne au pistou de sauge*

Sélection de trois fromages du maître fromager & mesclun

Ananas Victoria aux fruits exotiques, meringue italienne

Café équitable Max Havelaar et chocolat de dégustation

En accompagnement :

*Sancerre Dezat blanc, Pays de Loire 2013
Château Beauregard-Lagupeau, Graves rouge 2008*

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire part de votre décision de participer avant le **lundi 22 décembre 2014** en retournant le bulletin joint **accompagné d'un chèque de règlement** établi à l'ordre de AAO-ONERA Paris 6885 03 D

Votre attention : s'il advenait, après votre inscription, que vous ne puissiez participer, nous vous demandons de nous **en informer au plus tôt**. Dans ce cas, nous envisagerons un remboursement dans les meilleures conditions.

Vos correspondants :

Jean MONTAMBAUX - Georges BAUDIN

AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX

Tél. 01 46 73 37 78 - CCP PARIS 6885 03 D - courriel : aao@onera.fr

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901